

<b>Marque</b>	<b>STANLEY Black &amp; Decker (DEWALT)</b>
<b>Campagne</b>	<b>Expérience VIP DEWALT x McLaren Mexique</b>
<b>Dates</b>	<b>Achat du 1er avril au 14 septembre</b>
<b>Mecanique</b>	<b>Avec obligation d'achat</b>
<b>Marché</b>	<b>France</b>
<b>Distributeur</b>	<b>Tous</b>

### **Conditions de participation :**

Résidents en France Métropolitaine âgés de 18 ans et plus. Achat requis. Veuillez conserver une preuve d'achat pour participer. Pour avoir la chance de gagner une expérience VIP à Mexico avec DEWALT et McLaren, il suffit d'acheter au minimum 299€ HT de produit DEWALT en édition limitée McLaren, entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 août 2025, puis remplir le formulaire de participation sur [www.dewalt.fr](http://www.dewalt.fr) avant le 14 septembre. Une participation par personne est autorisée. Chaque achat éligible doit figurer sur une facture distincte et chaque facture ne peut être saisie qu'une seule fois. Plus de détails sur [www.dewalt.fr](http://www.dewalt.fr)

Organisateur : STANLEY Black & Decker SAS, 62 chemin de la Bruyère 69570 Dardilly.

### **Modalités d'inscription :**

Votre chance de gagner une expérience VIP à Mexico avec DEWALT et McLaren en 4 étapes :

1. Connectez-vous à votre compte DEWALT à l'aide de la case de connexion. Si vous n'avez pas de compte, veuillez en créer un
2. Entrez vos coordonnées et téléchargez votre preuve d'achat
3. Lisez et acceptez les **conditions générales**.
4. Cliquez sur **Soumettre** pour terminer votre participation.

*Une preuve d'achat est requise. Les achats doivent être effectués entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 août 2025. La participation sera clôturée le 14 septembre 2025 23:59:59. Une seule participation par personne est autorisée.*

Une fois vos coordonnées reçues et la preuve d'achat vérifiée, vous serez inscrit au tirage au sort à condition que vous ayez soumis votre participation au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

#### **Obligatoire (l'utilisateur final doit cocher)**

[case à cocher] J'ai lu et j'accepte le **Termes et conditions** et confirme que j'ai 18 ans ou plus. Je comprends que l'Organisateur a l'intention de publier ou de mettre à disposition le nom de famille et la région du ou des gagnants. Si je suis gagnant, je comprends que je peux choisir si mes coordonnées sont publiées ou mises à disposition ou non.

#### **Facultatif (l'utilisateur final peut choisir de cocher ou non)**

[case à cocher] J'aimerais avoir des nouvelles de DEWALT sur les offres futures, les cadeaux, les promotions et les informations supplémentaires sur les produits (par e-mail à l'adresse e-mail fournie dans votre participation). Vos informations seront traitées conformément à la politique de confidentialité de DEWALT. Vous pouvez vous désabonner des communications à tout moment. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre **Politique de confidentialité**.

## **DEWALT X MCLAREN EXPERIENCE VIP AU MEXIQUE**

### **TERMES ET CONDITIONS**

Organisateur : STANLEY Black & Decker SAS, 62 chemin de la Bruyère 69570 Dardilly.

#### **Éligibilité et restrictions de participation**

1. Cette expérience VIP DEWALT x McLaren (« **Promotion** ») n'est ouverte qu'aux personnes âgées de 18 ans ou plus qui résident habituellement en France métropolitaine à l'exclusion des employés et de leur famille immédiate de l'Organisateur, de ses filiales, d'autres sociétés du groupe, de ses agents ou de toute autre personne professionnellement liée à cette Promotion (« **Participants** »). L'Organisateur se réserve le droit, à tout moment, d'exiger une preuve d'éligibilité sous la forme qu'il juge raisonnablement nécessaire.

2. L'offre est soumise aux présentes conditions générales, dont une copie peut être consultée sur [www.DEWALT.fr](http://www.DEWALT.fr)
3. Achat requis : Pour être éligible à la participation à la Promotion, les Participants doivent acheter plus de **299€ HT** sur tout produit DEWALT x McLaren en édition limitée (« **Produit éligible** ») entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 août 2025 (« **Période d'achat** »).
4. L'offre commence à 06:00:00 le 01/04/2025. Toutes les participations doivent être soumises avant 23:59:59 le 14/09/2025 (« **Date de clôture** »). Les participations pour des achats effectués avant 01/04/2025 ou après le 31/08/2025 seront considérées comme invalides. Les participations faites après la date de clôture sont automatiquement disqualifiées.
5. Toutes les participations doivent inclure une copie de votre reçu d'achat pour l'**achat éligible**. Conservez votre preuve d'achat pour participer et réclamer votre prix si vous êtes gagnant.
6. Une seule participation par achat est autorisée. Une seule participation par personne est autorisée. Chaque achat éligible doit figurer sur un reçu d'achat distinct et chaque reçu ne peut être saisi qu'une seule fois.
7. Les participants doivent soumettre toutes les participations à l'Offre à titre personnel et en leur propre nom. Les participations soumises par l'intermédiaire de tiers ou en vrac, ou générées automatiquement par ordinateur, sont interdites et l'Organisateur se réserve le droit de refuser l'attribution d'un Prix (défini ci-dessous) s'il soupçonne raisonnablement qu'une participation a été soumise par de tels moyens et/ou qu'elle est illisible, falsifiée ou incomplète.

### Participations et comment participer

8. Rendez-vous sur [www.DEWALT.fr](http://www.DEWALT.fr) pour participer. En participant à l'Offre, vous confirmez que vous êtes éligible à réclamer un Prix si vous êtes Gagnant (ou Gagnant en remplacement, le cas échéant). L'Organisateur peut vous demander de fournir la preuve que vous êtes éligible pour participer à l'Offre.
9. Pour soumettre une participation, les Participants doivent : a) fournir leurs coordonnées ; b) télécharger la preuve d'achat ; c) lire et accepter les présentes conditions générales.
10. Les participants qui ont besoin d'aide pour s'inscrire, qui ne sont pas en mesure de télécharger leur preuve d'achat et/ou qui ne peuvent pas participer en ligne doivent envoyer un e-mail à l'Organisateur sur [s-gts-dewaltfrance@sbdinc.com](mailto:s-gts-dewaltfrance@sbdinc.com) au plus tard à 15h00 le jour de la date de clôture. L'organisateur n'est pas responsable des inscriptions tardives, quelle qu'en soit la cause.
11. Une fois que vous aurez soumis votre participation conformément aux présentes conditions générales, un message apparaîtra à l'écran vous informant que votre participation a été soumise avec succès.
12. Seules les participations qui répondent aux critères d'admissibilité et aux restrictions de participation énoncés ci-dessus seront considérées comme valides (les « **participations valides** »).
13. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier l'éligibilité de toutes les participations afin de se protéger contre les participations frauduleuses, invalides ou répétitives, y compris, mais sans s'y limiter, d'exiger du Participant qu'il prouve qu'il n'a pas renvoyé l'Achat éligible dans un délai de 30 jours à compter de la date de livraison. Au cours de ce processus de vérification, les participants peuvent être contactés pour fournir la preuve qu'ils n'ont pas retourné le ou les produits acheté(s) dans les 30 jours suivant l'achat pour un remboursement. Dans de telles circonstances, si le participant a retourné l'achat éligible dans les 30 jours suivant l'achat, il peut renoncer à sa participation et/ou à son prix s'il est gagnant.
14. L'Organisateur n'accepte aucune responsabilité en cas de défaillance de l'équipement, de dysfonctionnement technique, de défaillance des systèmes, des satellites, des serveurs, des réseaux, du matériel informatique ou des logiciels de quelque nature que ce soit, qui peuvent restreindre ou retarder l'inscription d'un Participant à la Promotion et n'accepte pas la preuve de transmission comme preuve de réception de l'inscription à la Promotion. Les participations incomplètes ne seront pas traitées. Lorsque les participations postales sont autorisées, les participations postales perdues, égarées, endommagées, retardées ou incomplètes ne sont pas de la responsabilité de l'Organisateur et l'Organisateur n'accepte pas la preuve d'envoi comme preuve de réception de l'inscription à la Promotion.

### Tirage au sort, sélection des gagnants et notification

15. Les participations valides seront inscrites au tirage au sort qui aura lieu le 15/09/2025 (« **Tirage** »).
16. 1 gagnant(s) sera(ont) sélectionné(s) parmi les Participations valides (chacun étant un « **Gagnant** », collectivement les « **Gagnants** ») et chaque Gagnant se verra attribuer un Prix (défini ci-dessous). Un maximum d'un prix par participant est autorisé.
17. Chaque gagnant sera vérifié par rapport aux présentes conditions générales, y compris la preuve d'achat fournie avec sa participation.

18. Au moment du Tirage au sort, jusqu'à 5 gagnants seront sélectionnés en plus des Gagnants (les « **Gagnants de réserve** »). Si un gagnant n'est pas en mesure de réclamer son prix conformément à la procédure décrite dans les présentes conditions générales, ou si le prix est annulé ou pour toute autre raison, l'organisateur attribuera le prix au prochain gagnant sélectionné.
19. Chaque Gagnant (et un Gagnant de réserve le cas échéant) sera informé dans les 72 heures suivant l'attribution du Prix. Les e-mails ne seront envoyés qu'aux gagnants (et à un gagnant de réserve, le cas échéant).
20. Au total, jusqu'à deux (2) emails seront envoyés aux gagnants (et à un gagnant de réserve, le cas échéant) pour les informer qu'ils ont gagné un prix et leur demander de répondre, en confirmant leur adresse, pour réclamer leur prix (le(s) « **emails** »). Le premier e-mail sera envoyé dans les 72 heures suivant l'attribution du prix et, si l'organisateur ne reçoit pas de réponse, un autre e-mail sera envoyé dans les deux (2) jours suivant le premier e-mail. Les gagnants (et un gagnant de réserve, le cas échéant) disposent de trois (3) jours à compter de la date du premier email pour réclamer leur prix. Si, après ce délai, aucune réponse n'a été reçue par l'Organisateur, votre réclamation sera invalide et l'Organisateur attribuera le Prix au prochain Gagnant de réserve conformément aux présentes conditions générales. Le Prix ne peut être réclamé par un tiers en votre nom.
21. Il est de la responsabilité du Participant de vérifier la présence de courriers indésirables/spams et de contacter l'Organisateur pour réclamer son Prix dans les 3 jours suivant l'envoi du premier e-mail. L'Organisateur n'est pas responsable des Participants qui ne réclament pas leur Prix ou qui sont en retard dans la réclamation de leur Prix, y compris, mais sans s'y limiter, lorsque cet échec ou ce retard est dû au fait qu'ils n'ont reçu aucun des e-mails ou les deux ; parce qu'ils n'ont pas lu et/ou répondu aux emails ; ou parce qu'ils ont manqué/n'ont pas lu les e-mails parce qu'ils étaient dans leur dossier de courrier indésirable.
22. Dans l'éventualité où un Prix est réclamé, mais que le Gagnant (ou un Gagnant de réserve, le cas échéant) ne confirme pas son adresse postale lors de la réclamation de son Prix, son Prix pourra être abandonné. L'Organisateur enverra un e-mail au Gagnant (ou à un Gagnant de réserve, le cas échéant) pour lui demander une confirmation et des détails sur son adresse postale correcte (« **Invite** »), mais, si le Gagnant (ou un Gagnant de réserve, le cas échéant) ne fournit pas ces détails dans les 3 jours suivant l'invitation, de sorte que le Prix ne peut pas être envoyé, le Prix sera abandonné et l'Organisateur se réserve le droit d'attribuer le Prix abandonné au prochain Gagnant de réserve conformément aux présentes conditions générales. Il est de la responsabilité du participant de vérifier les courriers indésirables/spams pour l'invitation. L'Organisateur n'est pas responsable des Participants qui ont tardés ou qui ne répondent pas à l'invitation pour quelque raison que ce soit.

### **Les prix**

23. Il y a une (1) expérience VIP McLaren à gagner. Le prix est de 2 billets VIP (gagnant et invité) pour le week-end de course du Grand Prix de Mexico le 23.10.2025 et 26.10.2025). Les vols, les déplacements associés et l'hébergement (5 nuits) seront inclus dans le prix. Valeur approximative 30 000 €.
24. Le gagnant + invité arrivera au Mexique le jeudi 23 octobre 2025 et repartira le mardi 28 octobre 2025.
25. Chaque prix sera livré à l'adresse confirmée par le gagnant (ou un gagnant de réserve, le cas échéant) conformément aux présentes conditions générales. Une preuve d'âge peut être exigée pour prendre livraison du Prix.
26. Le gagnant et son invité doivent être âgés de plus de 18 ans.
27. Veuillez prévoir un délai de 7 jours à compter de la date à laquelle le participant envoie un e-mail à l'Organisateur pour confirmer son adresse, pour la livraison du Prix.
28. Les prix sont soumis à disponibilité. Il n'existe aucune alternative en espèces pour le prix. Les prix ne sont ni négociables ni transférables.
29. L'Organisateur se réserve le droit de substituer le Prix par une autre course, un week-end ou un prix d'une valeur équivalente ou supérieure si le prix initial offert n'est plus disponible pour des raisons indépendantes de la volonté de l'Organisateur.
30. Les prix ne sont pas destinés à la revente. Si un gagnant (ou un gagnant de réserve, le cas échéant) ne souhaite pas conserver son prix, le participant doit contacter l'organisateur pour organiser le retour. Aucune compensation ne sera accordée dans de telles circonstances.

### **Revendeurs participants**

31. Cette promotion est exclusivement disponible chez les revendeurs officiels de DEWALT. Les achats effectués auprès d'un autre revendeur ne seront pas valides.

32. Les revendeurs participant à cette promotion peuvent ou non afficher des points de vente promotionnels.

### Généralités

33. Les participants peuvent contacter l'Organisateur au sujet des détails du Gagnant (ou du Gagnant de réserve, le cas échéant) par e-mail à [redemption@sbdinc.com](mailto:redemption@sbdinc.com) ou [s-gts-dewaltfrance@sbdinc.com](mailto:s-gts-dewaltfrance@sbdinc.com) dans les trois mois suivant la Date de clôture.
34. En cas de circonstances indépendantes de la volonté de l'Organisateur, ou en cas de fraude, d'abus ou de croyance raisonnable en vue de suspecter une collusion pour contourner les conditions générales de la Promotion, et/ou d'une erreur (humaine ou informatique) affectant ou susceptible d'affecter le bon fonctionnement de la Promotion, et uniquement lorsque les circonstances rendent cela inévitable, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier la Promotion et/ou les présentes conditions générales, à tout moment, mais s'efforcera toujours de minimiser l'effet sur les Participants et/ou les Gagnants (ou les Gagnants de réserve le cas échéant) afin d'éviter toute déception indue.
35. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier toutes les participations, y compris, mais sans s'y limiter, de demander l'adresse et les détails d'identité (qui doivent être fournis dans les 5 jours suivant la demande) et de refuser d'attribuer un Prix ou de retirer le droit au Prix et/ou de refuser toute participation ultérieure à la Promotion et de disqualifier le Participant s'il existe des motifs raisonnables de croire qu'il y a eu une violation des présentes conditions générales ou de toute instruction faisant partie des conditions de participation à cette Offre ou autrement lorsqu'un Participant a obtenu un avantage injuste en participant à l'Offre ou a gagné en utilisant des moyens frauduleux.
36. Dans la mesure permise par la loi, l'Organisateur et ses agences et sociétés associées ne seront pas responsables des pertes (y compris, mais sans s'y limiter, les pertes indirectes, spéciales ou consécutives ou la perte de bénéfices), des dépenses ou des dommages subis ou subis (qu'ils résultent ou non de la négligence d'une personne) en relation avec la Promotion ou l'acceptation ou l'utilisation du Prix, à l'exception de toute responsabilité qui ne peut être exclue par la loi (y compris les dommages corporels ou le décès causés par sa négligence et sa fraude). Vos droits statutaires ne sont pas affectés.
37. Si l'une des clauses des présentes conditions générales devait être jugée illégale, invalide ou autrement inapplicable, elle sera séparée et supprimée des présentes conditions générales et les clauses restantes survivront et resteront pleinement en vigueur.
38. Les lois françaises régleront tout litige concernant l'interprétation et l'application des présentes conditions générales et les tribunaux de France auront la compétence exclusive.
39. Les décisions de l'Organisateur concernant toutes les questions relatives et/ou liées à l'Offre seront définitives et aucune autre correspondance ne sera échangée.
40. Les présentes conditions générales prévalent en cas de conflit ou d'incohérence avec toute autre communication, y compris le matériel publicitaire ou promotionnel. Les instructions de participation et de réclamation sont réputées faire partie des conditions générales et, en participant à la promotion, tous les participants seront réputés avoir accepté et être liés par ces conditions générales. Veuillez en conserver une copie pour votre information. Toute correspondance liée à l'Offre doit être envoyée par e-mail à [redemption@sbdinc.com](mailto:redemption@sbdinc.com) ou [s-gts-dewaltfrance@sbdinc.com](mailto:s-gts-dewaltfrance@sbdinc.com) avec l'objet/titre « DEWALT Win a ticket to Mexico ». Veuillez ne pas envoyer de participations par e-mail ou par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, car elles ne seront pas prises en compte ; Toutes les participations doivent se faire via le formulaire d'inscription officiel sur [www.DEWALT.fr](http://www.DEWALT.fr)

### Protection des données

41. L'Organisateur collectera et traitera les données personnelles d'un Participant si nécessaire pour administrer l'Offre. L'Organisateur traitera les données personnelles du Participant conformément à la Politique de confidentialité de l'Organisateur, disponible à l'adresse [www.stanleyblackanddecker.com/privacy-policy](http://www.stanleyblackanddecker.com/privacy-policy). Les participants peuvent demander l'accès à leurs données personnelles, faire rectifier toute inexactitude ou demander la suppression de leurs données personnelles en envoyant une demande via ce lien : [www.stanleyblackanddecker.com/data-privacy-policy-inquiry-form](http://www.stanleyblackanddecker.com/data-privacy-policy-inquiry-form).
42. L'Organisateur a l'intention de publier ou de mettre à disposition le nom et la région du Gagnant (et le(s) Gagnant(s) de réserve, le cas échéant). Il sera demandé aux participants s'ils souhaitent que leur nom de famille et leur région soient publiés ou mis à disposition dans une liste de gagnants, s'ils sont gagnants. Les participants peuvent choisir de publier ou de mettre à disposition leurs coordonnées. Dans tous les cas, l'Organisateur doit toujours pouvoir fournir les informations et l'inscription gagnante sur demande.

43. Tiers : L'Organisateur peut faire appel à des tiers opérant selon les instructions de l'Organisateur aux fins de l'administration et du bon déroulement de cette Offre. Ces parties peuvent avoir accès aux données personnelles du participant pour vérifier les participations et les gagnants, informer les gagnants, livrer les prix et organiser le voyage et l'hébergement.